



Rencontre

**Les partenariats stratégiques Erasmus+ Jeunesse :
leviers pour l'employabilité des jeunes**

25 septembre 2019, Paris – France

#Erasmusplus



Agence du Service Civique

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport / Corps européen de solidarité

95 avenue de France 75013 Paris - France

Tél. : 09 74 48 18 40 - www.erasmusplus-jeunesse.fr

Siret : 130 011 844 00011

SOMMAIRE

Les partenariats stratégiques Erasmus+ Jeunesse

Chiffres clés 2014 – 2018

Exemples de projets financés

Les appels à propositions

Focus sur le partenariat Youth@Work

L'Agence du service civique

Les partenariats stratégiques Erasmus+ Jeunesse

L'objectif des partenariats stratégiques est de soutenir la mise en œuvre de pratiques communes innovantes propices à la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences en Europe. Ils sont ouverts à tous les types d'organisations actives dans n'importe quel domaine de l'éducation, de la formation, de l'animation socio-éducative et d'autres secteurs.

Deux types de projets sont soutenus :

- les projets « **Innovation** » : ils donnent lieu à des résultats innovants ou des activités intensives de diffusion et d'exploitation de produits existants ou novateurs ;
- les projets « **Echanges de bonnes pratiques** » : ils permettent aux organisations de mettre en œuvre et de renforcer leurs réseaux au niveau européen à travers des échanges et débats.

Les projets de « partenariats stratégiques Jeunesse » doivent répondre à l'une des priorités horizontales/spécifiques « Jeunesse » fixées par le programme Erasmus + 2014-2020.

Priorités horizontales :

- ✚ Soutien des individus à l'acquisition et au développement des compétences de base
- ✚ Inclusion sociale
- ✚ Education ouverte et pratiques innovantes dans l'ère numérique
- ✚ Soutien aux éducateurs
- ✚ Valeur sociale et éducative du patrimoine culturel européen, sa contribution à la création d'emplois, à la croissance économique et à la cohésion sociale
- ✚ Investissement durable qualité et efficacité de l'éducation et de la formation et des systèmes d'animation socio-éducatives
- ✚ Transparence et reconnaissance des compétences et des certifications

Priorités spécifiques Jeunesse :

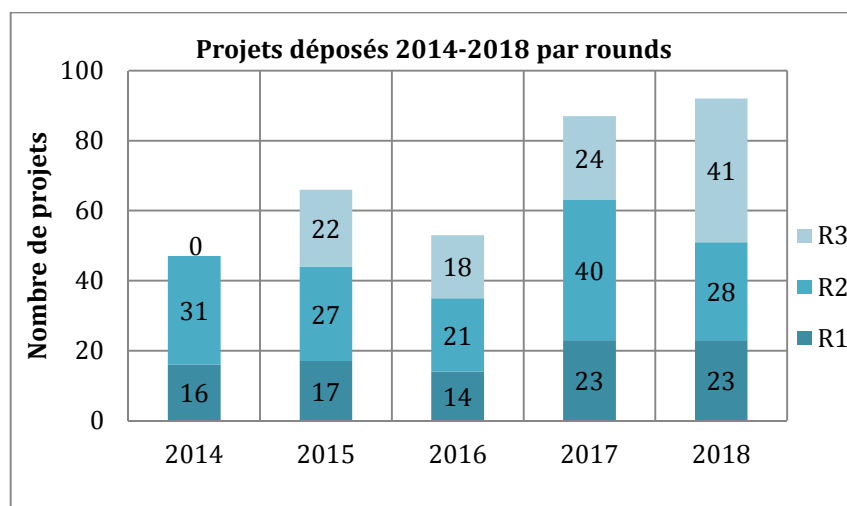
- ✚ Améliorer la qualité, l'innovation et la reconnaissance de l'animation socio-éducative
- ✚ Favoriser l'engagement et la responsabilisation des jeunes (accès aux droits, autonomie, participation, citoyenneté, volontariat, pensée critique, éducation aux médias etc.)
- ✚ Favoriser l'esprit d'entreprise, l'entrepreneuriat social et les activités à but non lucratif auprès des jeunes

Chiffres-clés - 2014 à 2018

Les projets déposés

Sur la période 2014-2018, **345 projets de Partenariats stratégiques Jeunesse** ont été déposés lors des différents rounds à l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport. Le Round le plus sujet aux dépôts de demandes de subventions est le **round 2**, avec 147 dossiers déposés depuis 2014, soit 43 % du nombre total de projets déposés. A l'inverse, le round le moins sollicité est le Round 1 : il a reçu 93 demandes de subventions, soit 27 % du total de projets déposés depuis 2014. Enfin, le Round 3 représente 30 % du total des projets déposés avec 105 dépôts sur la période.

Le graphique ci-dessous représente par année et par rounds le nombre de projets déposés pour l'action-clé 2 entre 2014 et 2018.



Les projets financés

Parmi les 345 dossiers déposés, **72 projets** ont bénéficié d'un financement sur l'action clé 2 du programme Erasmus+, soit 21 % du total des dépôts.

Pour chaque round, cela représente environ 7 à 8 projets financés pour 30-35 projets déposés.

Le budget

De 2014 à 2018, le budget total accordé par la Commission Européenne à l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport pour le soutien des activités de l'action clé 2 Jeunesse (KA205) s'élève à **17 037 742 euros**.

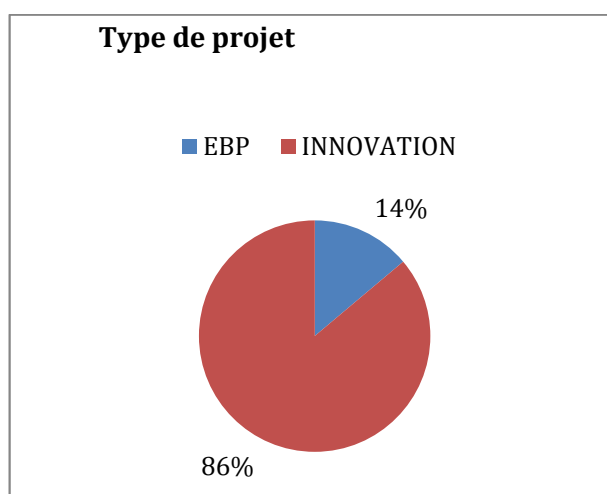
A titre d'exemple en 2019, les partenariats stratégiques Jeunesse (KA205) disposent d'un budget de **3 676 699 euros** (hors activités TCA), répartis sur les 3 rounds. Ce budget est en légère augmentation d'une année sur l'autre (+ 42 800 € par rapport à 2018).

Les partenariats stratégiques Jeunesse peuvent financer des projets à hauteur de **400 000 €** maximum. Toutefois, le budget moyen pour un projet est **200 000 €** (innovation et échanges de bonnes pratiques confondus).

Le type de projets financés

Parmi les 72 projets financés depuis 2014, **86 % des projets sont de type « Innovation »**. La ventilation du budget disponible par round est de 80% Innovation / 20% Echanges de bonnes pratiques. Toutefois, le pourcentage peut être rééquilibré lors du Comité National d'Evaluation (CNE) en fonction des reliquats générés par le nombre de projets financés sur une des deux sous-enveloppes.

La part des projets déposés (et retenus) « échanges de bonnes pratiques » a régulièrement augmenté, notamment sur les derniers rounds 2018 et 2019. Lors du round 2 2019, 3 projets « échanges de bonnes pratiques » ont été sélectionnés, alors que de nombreux rounds des années précédentes n'ont vu aucun projet déposé de ce type.



Les thèmes des projets financés

Le guide Programme fixe des priorités horizontales et des priorités spécifiques au secteur Jeunesse. Selon les thématiques extraites de la plateforme des résultats E+, les cinq thèmes les plus abordés par les projets financés sur la période 2014-2018 sont les suivants :

- ✓ Innovation dans les curricula et méthodes éducatives, création de modules de formations (cité 29 fois)
- ✓ Jeunesse¹ (cité 28 fois)
- ✓ Inclusion et équité (cité 24 fois)
- ✓ La citoyenneté européenne et la sensibilisation à la démocratie (cité 24 fois)
- ✓ Le marché au travail² (cité 14 fois)

Les cinq thèmes les moins abordés par les projets financés :

- ✓ Entreprises et PME
- ✓ Les minorités
- ✓ Santé et bien-être
- ✓ Egalité des genres
- ✓ Environnement

Les principaux pays partenaires

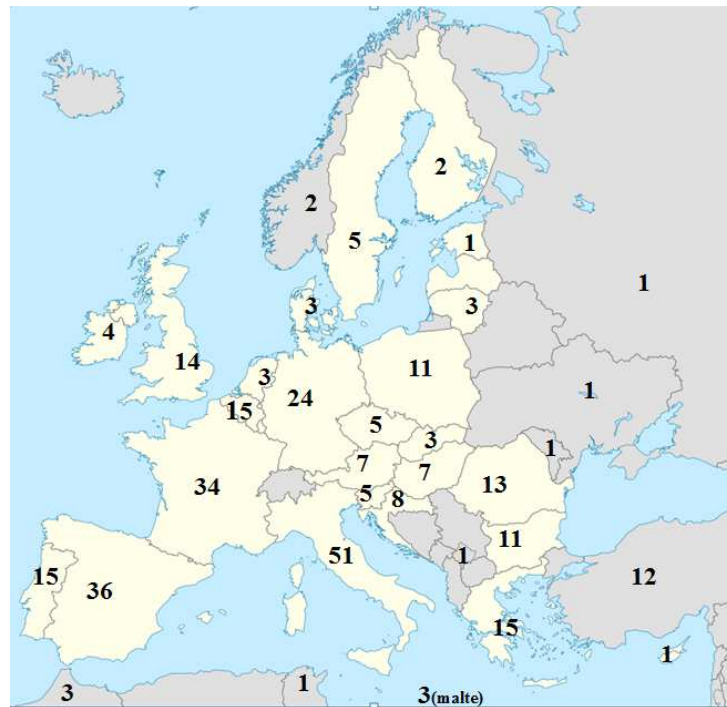
Entre 2014 et 2018, les projets financés par l'action clé 2 Jeunesse ont permis de créer **327 partenariats** à travers l'Europe. La cartographie ci-dessous comptabilise le nombre de partenariats créés avec les « pays programmes ».

A eux seuls, **l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne** représentent 30 % des partenaires européens.

- Italie : 51
- Espagne : 36
- Allemagne : 24

¹ Le thème Jeunesse comprend la participation des jeunes à la vie publique, le travail des jeunes et les politiques de jeunesse.

² Ce thème prend en compte les questions de l'inclusion et de l'orientation professionnelle des jeunes et les questions liées au chômage des jeunes.



Nombre de partenariats avec la France par pays pour l'action clé 2.

Les projets de partenariat stratégique Jeunesse permettent de créer un consortium de 10 partenaires maximum. En moyenne, les projets réunissent **4 à 5 partenaires** (porteur de projet inclus).

Par ailleurs, sur la période 2014-2018, 11 projets ont créé des partenariats avec des « **pays partenaires voisins de l'UE** » du programme. On les retrouve dans la liste suivante :

- Maroc (3 partenariats)
- Israël (1 partenariat)
- Tunisie (1)
- Kosovo (1)
- Serbie (1)
- Ukraine (1)
- Moldavie (1)
- Russie (1)
- Madagascar (1)

Les productions Intellectuelles

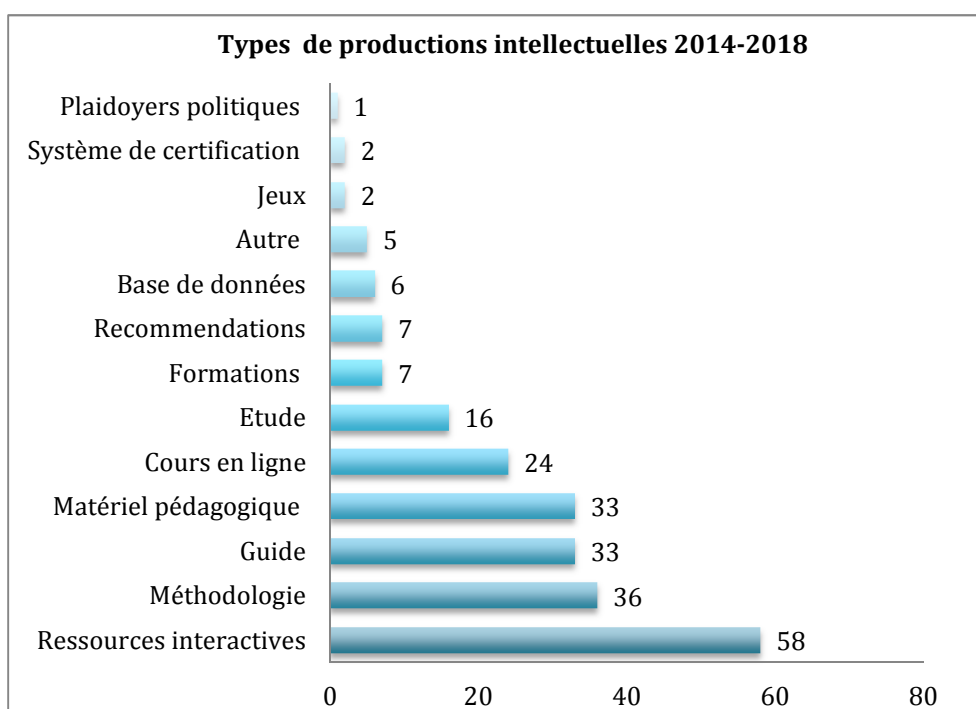
Les projets *Innovation* permettent de soutenir la création de « productions intellectuelles ».

Nombre de productions intellectuelles réalisées : **230**

Budget total des productions intellectuelles : **3 197 209.00 euros**

Le travail de capitalisation des productions intellectuelles mené par l'Agence, notamment grâce au renseignement du questionnaire, a permis de mettre en évidence les types de productions réalisées et les rassembler par catégorie.

- **25.2 %** ressources interactives et numériques (MOOC, formations en ligne, sites internet, plateformes)
- **15.7 %** méthodes d'apprentissage
- **14.3 %** guide
- **14.3 %** matériel pédagogique
- **10 %** cours en ligne



** le graphique ci-dessus détaille le type de productions réalisées sur la période 2014-2018, telle qu'elles étaient présentées dans la demande de subvention et/ou les rapports finaux*

Exemples de projets financés

Titre du projet : Mentor Power

Nom de la structure : Hors Pistes (Région Sud PACA)

MentorPower est un partenariat stratégique innovant visant à l'inclusion sociale des jeunes migrants et à la mise en relation avec des habitants locaux via le «parrainage engagé». Porté par Hors Pistes, le consortium a réuni six organisations de jeunesse (Espagne, Grèce, Norvège, Turquie, France).

Conduit tel un projet de «recherche-action» sur deux ans, MentorPower a combiné des activités au niveau local et au niveau international : 5 réunions transnationales, 3 formations (200 professionnels, 5 pays), 2 mobilités de court terme, etc.

Soixante-douze tandems parrains / filleuls de 16 à 25 ans ont été formés et ont participé au programme avec l'accompagnement de douze formateurs.

Pour soutenir la dissémination des résultats auprès des professionnels dans le domaine de la migration, travailleurs sociaux, bénévoles ou citoyens engagés, décideurs politiques... trois publications ont été réalisées : un recueil de bonnes pratiques, un livret-guide en six langues et un livret de recommandations stratégiques adapté au contexte de chaque pays.

En 2017, Hors Pistes a démultiplié cette initiative et a poursuivi ses activités de parrainage avec le soutien financier de la Fondation de France dans le cadre du programme Solidarité Migrants.

<http://mentorpower.eu/fr/>

Titre du projet : YCARHe (Young Citizens in Action for Rural Heritage)

Nom de la structure : Union APARE (Île-de-France)

Le projet YCARHe vise à renforcer la mobilisation des jeunes européens, tout particulièrement les jeunes ruraux ayant moins d'opportunités, dans la découverte et la valorisation du patrimoine rural.

Le projet a réuni 6 partenaires (3 associations de jeunesse, 3 associations d'éducation culturelle et/ou environnementale) de 5 pays (Belgique, Grèce, Italie, Croatie, France).

Les partenaires du projet Erasmus+ ont mis en œuvre plusieurs activités complémentaires :

- l'élaboration d'un référentiel européen pour encadrer la formation et l'action des animateurs actifs en milieu rural. L'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes a été privilégiée.
- la création d'une plate-forme de ressources et de formation en ligne gratuites et accessibles pour accompagner les activités individuelles ou collectives de jeunes disponibles en 6 langues (35 propositions d'activités d'éducation non formelle illustrées)
- 4 activités de mobilité transnationales (formation de formateurs, ateliers d'apprentissage pour les jeunes leaders) et 5 événements (250 structures et personnes ressources mobilisées)

YCARHe a mobilisé directement 25 animateurs de jeunesse, 11 experts encadrants et formateurs et 35 jeunes issus de 5 pays, dont 14 en situation d'isolement, de décrochage scolaire ou de marginalisation sociale. En France, les jeunes ont formulé 12 propositions de mise en valeur ou de découverte du patrimoine local et une quinzaine de nouveaux partenariats locaux et régionaux ont été initiés.

www.ycarhe.eu

Titre du projet : ABEONA**Nom de la structure : Groupe SOS (Île-de-France)**

Abeona est un partenariat stratégique Erasmus+ pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes pris en charge par la Protection de l'Enfance.

Lancé en septembre 2015, ce programme innovant de deux ans a été coordonné par La Plateforme Insertion, une entité du Groupe SOS qui a par ailleurs développé le programme Jeunes d'Avenir.

Le consortium du projet Abeona a réuni des partenaires de 6 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Pologne, France), répartis en 3 pôles d'expertise (associations de terrain, fédérations et réseaux, instituts académiques pour la recherche et les formations).

Les six partenaires ont d'abord effectué un échange d'une semaine dans un établissement jeunesse d'un des pays partenaire. Après une phase d'identification des besoins en termes d'accompagnement professionnel, les partenaires ont conçu une formation spécifique.

Dix huit éducateurs ont participé à une session de formation en Belgique. Démultiplicateurs à leur tour, ils ont disséminé les outils à 160 pairs, contribuant ainsi à toucher plus de 600 jeunes européens et à sensibiliser les acteurs de l'insertion sociale et les équipes éducatives.

Sur la base des rapports d'évaluation et des expérimentations, les partenaires du projet Erasmus+ ont rédigé dix recommandations qui ont été transmises aux instances décisionnelles européennes.

Au delà du projet, le réseau de partenaires européen est resté actif à travers le site internet et les différents événements. Certaines structures ont décidé par ailleurs de continuer à proposer les formations du fait du succès de celles-ci et de la sollicitation des travailleurs sociaux et des équipes éducatives.

www.abeona-project.com

Titre du projet : Travaux identitaires pour vivre ensemble dans une citoyenneté interculturelle (TICI)**Nom de la structure : Agit Note et Innove – ANI (Île-de-France)**

TICI est un partenariat stratégique innovant qui vise à développer des stratégies adaptées aux enjeux identitaires des jeunes résidant dans les quartiers populaires. L'objectif est d'améliorer la cohésion entre tous.

Porté par l'association Agis Note et Innove, le consortium a réuni cinq organisations européennes (Pays-Bas, Royaume-Uni, Portugal, France).

Conduit comme un projet de « recherche-action » sur deux ans et sur des interventions socio-artistiques, TICI a combiné des activités aux niveaux local et européen : 15 réunions transnationales, 16 événements démultiplicateurs, 1 conférence internationale.

Près de 6 000 jeunes de 16 à 25 ans et professionnels de jeunesse ont été impliqués dans le projet, ont gagné en compétences voire se sont impliqués dans la vie citoyenne de leur quartier.

Pour soutenir la diffusion des résultats auprès des décideurs et des professionnels, plusieurs productions ont été réalisées : 2 rapports, 15 courts-métrages, 5 documentaires, 1 boîte à outils « Mosaïque d'identités », 1 cours de formation en ligne.

<http://www.tici.eu/fr1/>

Titre du projet : AKI**Nom de la structure : Institut Supérieur de Formation Permanente (Nouvelle- Aquitaine)**

AKI est un partenariat stratégique européen contribuant à identifier et à valoriser les compétences transversales, développées en mobilité internationale par les jeunes de 18 à 30 ans, hors cursus scolaire et universitaire.

Coordonné par l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP), AKI réunit des acteurs majeurs de mobilité internationale : l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, l'Office franco- québécois pour la Jeunesse, l'Union Wallonne des Entreprises.

Des partenaires associés sont venus enrichir les travaux : le Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles ; les Offices jeunesse internationaux du Québec.

Ce projet répond à une volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer leur pertinence sur le marché du travail et dans la société.

Plusieurs outils ont été élaborés en ce sens :

- un guide de 5 compétences transversales développées en mobilité internationale : confiance en soi, ouverture d'esprit, adaptation au changement, sens des responsabilités, sens des relations interpersonnelles
- un kit de valorisation (questionnaires et vidéos destinés aux jeunes, livret de suivi tuteur, document personnalisé de valorisation des compétences).

Ces outils ont été expérimentés sur une cohorte de jeunes participants aux programmes de mobilité gérés par les partenaires au niveau européen et international.

Le projet AKI a reçu des financements de la région Nouvelle-Aquitaine.

La conférence finale de dissémination a eu lieu dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale à Paris. Depuis, une application AKI-app a été développée et on a pu observer une forte demande d'utilisation des outils par les acteurs hors champ de la mobilité (Missions locales, PLIE, OF...).

www.aki-mobility.org

Les appels à propositions Erasmus+

Chaque année, la Commission européenne publie un appel à propositions du programme Erasmus+.

La Commission européenne invite les parties intéressées à proposer des projets entrant dans le cadre des projets de mobilité des jeunes et des acteurs (KA1), partenariats stratégiques (KA2) et dialogue avec la jeunesse (KA3).

En 2019, l'enveloppe allouée à l'Agence française pour financer des projets coordonnés par des structures françaises était d'un montant total de près de **13,8 M€** dont **5,2 M€** réservés au financement de projets de Partenariats stratégiques Jeunesse (TCA inclus à hauteur de 1,5 M €).

Les conditions détaillées de l'appel à propositions annuel, y compris les priorités et les modalités de présentation des candidatures pour chaque projet, peuvent être consultées dans le Guide du programme Erasmus+ disponible sur le site internet de l'Agence nationale française.

Qui peut présenter une candidature ?

Toute organisation établie dans un pays « programme » peut déposer une demande de subvention auprès de son agence nationale.

Sont notamment éligibles : les organisations à but non lucratif, les associations, les groupes de jeunes informels, les collectivités locales, les organismes publics au niveau régional ou national, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les institutions de l'éducation supérieure, les écoles, les instituts de recherche, les fondations, les centres de formation ou d'orientation, etc.

L'organisation qui coordonne le projet dépose la demande au nom de tous les participants impliqués dans le projet.

Calendrier des dates de dépôt des dossiers

Pour le dernier round 2019, les demandes doivent être déposées avant le **1^{er} octobre** (avant 12:00, heure de Bruxelles).

L'appel à propositions Erasmus+ pour l'année 2020 sera publié prochainement (en général 3 dates par an).

La Commission a d'ores et déjà prévu de renouveler la poursuite du programme pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027, avec un budget revu à la hausse.

Le Partenariat Stratégique Youth@Work

Youth@Work est le Partenariat stratégique inter-agences Erasmus+ sur **l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes**, piloté par l'Agence Erasmus + turque. Le consortium Youth@Work réunit 11 agences nationales Erasmus+ et 4 centres de ressources SALTO-Youth.

Prévu de janvier 2018 à décembre 2020, ce partenariat a pour principal objectif la coopération entre différents secteurs professionnels en vue de maximiser l'impact d'actions nationales et transnationales en faveur de l'employabilité des jeunes.

Il a pour objectifs de :

- soutenir la contribution d'Erasmus+ à la mise en œuvre de la Stratégie européenne jeunesse et aux autres politiques européennes sur l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes ;
- renforcer la visibilité et accroître le rôle du travail de jeunesse dans cet écosystème ;
- renforcer les synergies entre les initiatives locales, régionales, nationales et européennes et soutenir l'apprentissage par les pairs ;
- créer des opportunités pour que les parties prenantes puissent coopérer et apprendre les unes des autres, augmenter la qualité des projets et promouvoir l'innovation ;
- renforcer la contribution du travail de jeunesse et notamment du programme Erasmus+ à l'acquisition et à la reconnaissance des compétences des groupes cibles ;
- améliorer la compréhension et l'usage du Youthpass et des cadres européens de compétences développés par la Commission européenne.

Neuf priorités ont été définies : entrepreneuriat social - employabilité des jeunes - inclusion sociale - partenariats intersectoriels - contribution du travail de jeunesse à l'acquisition des compétences - entrepreneuriat féminin - entrepreneuriat numérique - développement durable.

Fin 2018, l'Agence française a constitué un groupe consultatif national (GCN) présent lors d'activités et réunions transnationales, afin d'aider à une meilleure prise en compte des spécificités françaises dans la définition d'une politique européenne de l'employabilité des jeunes.

En 2019, 11 événements européens inscrits dans le plan d'activités de coopération transnationales (TCA) ont favorisé l'échange de bonnes pratiques entre les différents acteurs intervenant dans le domaine. Des structures françaises, engagées pour certaines dans des projets Erasmus+, ont ainsi pu partager leur expérience et leurs outils sur l'inclusion, l'insertion socio-professionnelle et l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

En 2020, l'Agence nationale française organisera, en France, une visite d'étude dans le cadre du partenariat inter-agences sur le thème de l'employabilité des jeunes. Des liens avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont envisagés. **@YouthatWorkPartnership**

L'Agence du service civique

L'Agence du Service Civique a été désignée par la Commission européenne Agence nationale française pour la mise en œuvre des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence du Service Civique a fusionné avec l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & sport. Sous forme de Groupement d'intérêt public (GIP), l'Agence du service civique met en œuvre le programme Erasmus+ Jeunesse.

Elle accueille également le centre de ressources SALTO-Youth Euromed et Bonnes pratiques, afin de renforcer la coopération euro-méditerranéenne et d'apporter des outils aux partenaires de cette zone géographique. L'Agence est également le point national d'information pour le sport, relais du volet « Sport » du programme Erasmus+.

L'Agence est composée d'une équipe de spécialistes en ingénierie de projets européens, chargée d'apporter un soutien pédagogique aux projets Erasmus+ et Corps européen de solidarité menés par des jeunes et les acteurs de jeunesse.

Pour démultiplier son action, elle s'appuie sur les services déconcentrés du Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (correspondants régionaux dans les Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale - DRJSCS) et sur le réseau Information Jeunesse - Eurodesk.

L'Agence finance, dans le cadre d'appels à projets, les jeunes et les organismes de jeunesse pour leur permettre d'organiser des projets de mobilité, des actions de solidarité, de partager des pratiques entre professionnels, de participer à la construction de l'Europe et des politiques de jeunesse.

Elle s'attache particulièrement à valoriser la participation des jeunes les plus fragilisés ; plus globalement, à travers ses programmes de mobilité et de solidarité, elle favorise le développement de l'éducation non formelle dans le parcours d'insertion socio-professionnelle des jeunes. Une attention particulière est apportée aux projets présentant une réelle valeur ajoutée européenne et un impact fort.

L'Agence du Service civique a également pour mission de contribuer aux politiques européennes de jeunesse à tous les échelons.

- EN SAVOIR PLUS -

Sites Agence nationale française :

www.erasmusplus-jeunesse.fr

www.corpseuropeensolidarite.fr

Facebook : Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport - @ErasmusplusJeun